L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 16 FEVRIER 1884

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

SAMEDI, 16 FEVRIER,

Matinée à midi | Le soir à 8 h.

THE SILVER KING,

16 fév—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

SAMEDI, 16 fév—Deux dernières représentations de

BAKER & FARRON

Matinée à midi | Le soir à 8 h.
CHRIS AND LENA.

16 fév—1f

GRAND OPERA-HOUSE.

Rue Canal, entre Dauphine et Bourgogne.
D. BIDWELL..........Directeur

Commençant DIMANCHE, 17 fév.
MATINEES JEUDI ET SAMEDI,

Augustin Daly's Company

Du Daly's Theatre, New York, dans la célèbre comédie en 4 actes de M. Daly, intitulée:

"7-20-8"

Or, Casting the Boomerang.

Représentée avec des détails minutieux.

Avis—AFIN D'OFFRIR AUX HABITUES DE CE THEATRE UNE OCCASION DE VOIR LA GRANDE PROCESSION DE RUE DES "CHEVALIERS DE MOMUS," JEUDI, 21 FEV., LE RIDEAU ne sera levé qu'à 9 p. m. le soir en question.

Dimanche, 24 fév—Augustin Daly's Grand Military Comedy, THE PASSING REGIMENT

14 fév—

WERLEIN HALL.

Pour une courte saison.

Opéra-Bouffe Français,

Par les Artistes de la Troupe Française de M. A. J. DEFOSSEZ.

Commençant JEUDI, 14 Février.

LA GRANDE DUCHESSE

Prix populaires 50 et 25 cents.

Grand Ballet Pantomime

A CHAQUE REPRESENTATION

Sièges réservés au magasin de musique de WERLEIN.

Matinée spéciale au Spanish Fort Opera House, le Dimanche.

16 fév—

PAVILLON FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

LUNDI, 11 février,

La crême de la crême des succès,

10 SOUS--MINE D'OR.

Toujours en avant et continuant à augmenter.

20 ARTISTES DE RENOM.

Le professeur Toro, notre illusioniste français.

Nous avons augmenté notre spectacle mais non nos prix

Le tout pour 10 sous--10 sous--10 sous.

Voyez Mme LIZZIE ALDINE la tireuse de carabine la plus adroite du monde assistée par M. SAMUEL BAUGHAM, le champion de la Nlle-Orléans. 10 fev—

FORT ESPAGNOL.

Les célèbres

Etudiants Espagnols de Figaro.

GRANDES MATINEES SEULEMENT.

Jeudi, 14 février, de midi à 4 h.
Samedi, 16 février, de midi à 4 h.
Dimanche, 17 fév., de 4 à 7 h. du soir.

LA SEMAINE SUIVANTE:

Mardi, jeudi et samedi, à midi; dimanche à 4 h.

Entrée..........25 cents

14fév— EUG. SCHULTZ, Directeur

Entrée 25 cts. Enfants 10 cts.

Le Cathedral City

ŒUVRE EXQUISE ET MULTIPLE

Au coin des rues Camp et Commune.

☞Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Les personnes allant au théâtre peuvent s'y arrêter de 7 à 8 heures du soir.

10 fev—

GRAND BAL PARE

—DONNE PAR LA—

SOCIETE FRANÇAISE

de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

—A LA—

SALLE DE L'OPERA,

LE SAMEDI 23 FEV. 1884.

PRIX DU BILLET..........$1.00

Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction qui s'assemble à l'Asile tous les Lundis et Vendredis, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président, ANT. CARRIERE.
L. SIMON, Secrétaire 5fév—

La Grande EXHIBITION ORIENTALE

126..........RUE DU CANAL..........126

(Bâtisse Jamison.)

Pendant une saison de courte durée seulement.

L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Exhibitions étonnantes et merveilleuses de talent et de travaux.

Nouveautés en articles de bois provenant de la Terre Sainte.

Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane de dessins les plus chastes. Admirables travaux.

Entrée à l'exhibition..........25 cents

Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAURT,
8fév—1m Propriétaires.

VILLE DU CROISSANT.

MUSEE A 10 SOUS.

SALLE GRUNEWALD,

—Grande Exhibition de—

FAMEUSES CURIOSITES VIVANTES,

—De—

Constructions Mécaniques merveilleuses.

ILLUSIONS MYSTERIEUSES,

Grande Ferme (Pioneer),

BANDE A CORNET DE LILIPUTIENS, composée d'enfants de 4 à 13 ans.

SOUFFLEURS DE VERRE BOHEMIENS.

Grands Concerts de Salons

par les plus célèbres artistes du jour.

Spectacles toutes les heures

de 11 heures A. M. à 10 P. M. tous les jours. Entrée pour tous, 10 sous. Sièges réservés 10 sous supp. ámentaires. 10fév—1m

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, la catarrhe de la vessie, les écoulements la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérison garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

9 mars—83—1 an

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour le dessus de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été faits que expressément pour notre climat et sont absolument garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18 nov—

SPECTACLES BALS, &c.

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

SAMEDI, 16 Fév—Deux dernières représentations de

GIGANTEAN MINSTRELS.

Matinée 12 M. Le soir à 8.

16 fév—1i

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL,

Commençant Dimanche, 17 Février.
L'Etoile Française Distinguée,

Mlle RHEA

Secondée par une

EXCELLENTE TROUPE,

Dans le répertoire suivant:

Dimanche et Vendredi Soirs, et Mercredi en Matinée,

FROU FROU.

Lundi et Jeudi Soirs, et Samedi en Matinée,

SCHOOL FOR SCANDAL.

Mardi et Samedi Soirs.

ADRIENNE LECOUVREUR.

Mercredi Soir et Matinée Spéciale Vendredi.

MUCH ADO ABOUT NOTHING.

La vente des sièges commencera le 14 février.

Les prix des Matinées sont les mêmes que ceux du soir pour cet engagement seulement.

14 fév—

THEATRE ST-CHARLES de BIDWELL

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE.

UNE SEMAINE SEULEMENT

Commençant Dimanche soir, 17 Février 1884.

Matinées Mardi et Samedi

Première production à la Nouvelle Orléans de Bartley Campbell's (auteur de "My Partner," "Galley Slave," "Siberia," "Separation") du grand succès de

WHITE SLAVE,

Une forte troupe dramatique, nouveaux décors, effets de scène, et la grande chûte

D'EAU REELLE.

En vue de donner la facilité à nos habitués de voir la grande procession des Knights of Momus le Jeudi soir, 21 février, de la gaîeté du théâtre, le rideau ne sera pas levé avant 9 p. m.

Dimanche, 24 fév—Le grand drame MONTE CRISTO. Mr JAS. O'NEIL, sera secondé par la troupe dramatique de Stetson.

14 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

John A. Stevenson vs. Albert Shultz et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6794.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Anna Kremer et William J. Ennis, comme garants sur un "appeal bond," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 19 février 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, toutes situées dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, à savoir:

1° Un certain terrain désigné par le numéro un de l'ilet 393, borné par les rues Bons-Enfants, Espagne, Washington et Morales, mesurant, au pied américain, trente-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Washington.

2° Une portion de terre dans l'ilet No 257, borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désignée comme lot numéro un, sur un plan fait par Louis H. Pilié, notaire, le 4 janvier 1872, annexé à un acte passé au bureau de L. Hermann, le 17 janvier 1872, et mesurant conformément, au pied américain, trente-un pieds huit pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de seize-treize pieds et six lignes sur la ligne la plus près de Dauphine, et soixante-douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.

3° Un certain terrain dans l'ilet No 147, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Poète, mesurant trente-six pieds de face à la rue Chartres, sur cent pieds de profondeur.

4° Un certain terrain dans l'ilet borné par les rues Espagne, Craps, Poète et Grands-Hommes, désigné par le numéro six sur un plan de Hedin architecte, déposé à l'étude de L. Hermann, notaire, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 fév—16, 23—1, 8, 15, 19mars.

Mulets. Mulets. Mulets.

James Regan vs H. C. Back—No 10,551.
R. F. Theurer vs H. C. Back—No 10,559.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux ordres de vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 19 février, 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt-six mulets aux écuries Stonewall Jackson, Nos 132, 134, 138 et 140 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

16 fév—16 17 18 19

C. Gumbel vs Joseph Dreyfus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No. 9,662—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27 février 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dreyfus, dans l'occupation du magasin No 33 rue Tchoupitoulas, avec bail écrit, en date du 4 août 1883, de Mme Ida Richardson, épouse de J. G. Richardson, expirant le 1er octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 fév—16, 21, 23, 27

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Fauché & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,534—En vertu d'un ordre de vente, en date du 9 janvier 1884, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 février 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Andrew, Baronne, Josephine et Brainard désignés par les numéros cinq et six. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot cinq mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté vers la rue Josephine, et cent trente-trois pieds onze pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six, et trente-deux pieds quatre pouces de largeur dans le fond; et le lot numéro six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent trente trois pieds onze pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq, cent trente-et-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue St-Andrew, et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, en date du 9 mars 1876. Les dits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros huit et neuf sur un certain plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 30 mai 1859, et annexé à un acte de vente passé à l'étude de D. I. Ricardo, anciennement notaire de cette ville, en date du 5 décembre 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par Andrew Downey de William Braun, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 avril 1876.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Constance et Annonciation, désigné par le numéro vingt-un sur un certain plan dressé par De Pouilly, architecte, en date d'octobre 1866, et mesurant vingt-six pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Andrew Downey de C. S. Sauvinet, shérif de la paroisse d'Orléans, par une vente faite par lui en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Benjamin Turead vs. John G. Roche, No 8,911 du Dossier de la dite Cour, vente faite le 17 juin 1871, enregistrée au Bureau de transferts, livre 100, folio 139, le 28 juillet 1871.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

16jan | 16,23,30—fév6,13,16

R. W. Wilson, syndic vs Airan Bryant

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8526.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 février 1884, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un mulet et un wagon à quatre roues, se trouvant aux écuries Stonewall Jackson sales stables, Nos 132, 134 et 138 et 140 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7 fév—7,12,16,17

Mrs Mary Dunlap Pendleton vs Robert L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre se trouvant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans l ilet (No 28) numéro vingt huit, borné par les rues Carondelet, Bacchus, Penistion et Amélia. Lesdits lots se touchant et mesurent chacun vingt-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et par les profondeurs suivantes dans le fond: Le lot numéro un qui forme l'encoignure Carondelet et Penistion vingt huit pieds neuf pouces et une ligne et le lot numéro deux vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le défendeur de Robert W. Rayne, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 22 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,

2 fév—2,9,16,23, fév, 1,5 mars.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente pour cause de départ.

Magasin de liqueurs assorties.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 16 février 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Dauphine No. 33, entre les rues Bienville et Douane—

Le fonds du susdit magasin, comprenant un lot de liqueurs assorties: eau-de-vie, whisky, rhum, genièvre, etc.

Environ 500 bouteilles vides, damejeannes vides.

Aussi—1 brouette, paniers, glacière, etc.

Conditions, comptant. 13fév—

Succession d'Armantine Courcelle, veuve de Lucien Adam,

Maison à deux corps de logis, rue Robertson Nos 199 et 201, près du marché Tremé.

Un bon des Etats-Unis de $1000 portant 4 pour cent d'intérêt.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 23 février 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1884, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Robertson, St-Philippe, Dumaine et Claiborne, lequel lot de terre mesure 32 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Robertson sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et 27 pieds 9 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison double, briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, ayant huit chambres dont deux dans la mansarde, une cuisine haute en bois couverte en ardoises de quatre chambres, avec galerie sur la façade, deux citernes, puits, lieux d'aisance, cour carrelée, etc, etc.

Le tout divisé en deux locations et loué $28 par mois.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Aussi—Un bond des Etats-Unis de $1000 portant 4 pour cent d'intérêt.

Conditions—Pour le bond comptant, et pour la propriété, un tiers comptant ou davantage à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente.

L'acte de vente se passera devant Octave de Armas, notaire, et contiendra la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat et transfert de la police d'assurance au porteur des billets.

Les taxes dues et exigibles en 1884 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.

20 jan—20 26—fev 2 9 16 23.

PAR J. V. GOURDAIN

Vente à des conditions faciles.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier. Il sera vendu

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 106 rue St Philippe, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dauphine, Dumaine et Bourgogne, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 101 pieds de profondeur. Une propriété à deux corps de logis, louée à $12 par mois.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urselines, Tonti, Hôpital et Rocheblave, mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 86 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1884, en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant, sur les lieux

Voyez les plans à la Bourse.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16,23

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain et maison en bois, sur la Levée ou Tchoupitoulas, entre Plaisant et Harmonie.

Succession de Henri W. Staub.

No 10,484—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 février 1884, et dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Faubourg Delachaise, 4me District de cette ville, dans le carré borné par les rues Levée, Plaisant, Harmonie et Fulton, désigné par le numéro "3", carré No 2, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Barnett le 19 avril 1859, Ce terrain mesure 30 pieds 1 pouce de façade rue Levée sur 99 pieds 1 pouce de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois d'un étage

Conditions—Comptant sur les lieux; et l'acquéreur assumera, en sus du prix de vente, les taxes dues et exigibles en 1884

L'acte de vente pardevant W. H. Pascoe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16fév—16 23 mars 1 8 15 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9990—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Thomas Clarke, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 fév—16,20,24

Succession de Elizabeth Brown, veuve de Samuel Masters

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,697—Division B.—Attendu que Mme Anna Eliza Smith a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elizabeth Brown, Veuve de Samuel Masters, décédée. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 fév—16 20 24.

Succession d'Ann Farmer Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9947—Division A.—Attendu que Mme Elizabeth Irwine a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Farmer Hepp décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 février—12 16 21

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 10,468.

Wilhelmina Jackson contre ses créanciers.

ORDRE DE COUR.

QU'UNE assemblée des créanciers de la pétitionnaire, Wilhelmina Jackson, soit convoquée et ait lieu pardevant Frederick Adolph, notaire JEUDI, 28 févr er 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application de la pétitionnaire pour un atermoiement; et que Branch K Miller, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les biens et la personne de Wilhelmina Jackson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

6v—3. 9. 16,25, 28

NOUVEAU JOCKEY CLUB

DE LA

LOUISIANE.

COURSES D'HIVER.

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.

Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune..........1 00
Billet de dames.......... 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes.......... 50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.

Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.

Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.

Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.

Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.

Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.

R. W. Simmons,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

27 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de propriétés améliorées et de terrains nus. Comprenant des emplacements pour résidences ou pour magasins.

Dans le Premier, Second, Troisième et Quatrième Districts.

Emplacements pour commerce ou pour manufactures avec devanture sur le fleuve, près du dépôt du New Orleans & North Eastern Railroad.

Actions, Billets, Réclamations, &c.

Dans l'affaire de C. Spori et J. J. Spori, individuellement et comme associés de la maison C. Spori vs Leurs créanciers.

No 9507—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR GIRARDEY & MACON,—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 décembre 1883, et rendu dans la susdite affaire, les propriétés suivantes, des actions, réclamations, etc, à savoir:

PREMIER ET QUATRIÈME DISTRICTS.

1° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses qui s'y trouvent, etc, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St Patrick et St Denis désigné par la lettre A, sur un plan de A. De Armas, daté janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade à la rue St Patrick, dont elle forme le coin (Registre No 111, page 886); sur le terrain se trouve une jolie résidence cottage en bois ayant une cuisine en bois à deux étages désignée par le No 322 rue Troisième et louée à raison de $24 par mois.

2° LE TERRAIN NU attenant à celui ci-dessus décrit dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième St-Patrick et St-Denis, désigné par la lettre B sur un plan de A. de Armas en date du — janvier 1884, mesurant 27 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, registre 111, page 886 et numéro municipal 320.

3° TROIS CERTAINS TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Calliope et Gaiennié, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan de J. Pilié, en date du 10 avril 1841; le lot No 1 mesurant 86 pieds 8 lignes de face à la rue Calliope, 18 pieds de face à la rue Annonciation dont cette rue forme le coin, 54 pieds 6 pouces 6 lignes dans le fond et 100 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 2.

Le lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Annonciation, 27 pieds de largeur dans le fond, 100 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 110 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 25 pieds de face à la rue Annonciation, 14 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, 110 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 2, 87 pieds 2 pouces et 8 lignes sur la ligne du lot No 4, et 31 pieds dans le fond sur la ligne du lot No 8 et sur une allée de 5 pieds de large pour l'usage en commun des lots 3, 4, 5, 6 et 7, registre 110, page 999; loué à raison de $41 par mois. Ce lot est vis-à-vis du Mc Girnis Cotton Mill, ayant des devantures sur les rues Annonciation et Calliope, pavé en blocs de granit carrés. Les améliorations sont désignées par le No 48 Annonciation et comprennent une vaste résidence cottage et une cuisine en briques à deux étages rue Calliope.

4° Un terrain avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Pearl, Calliope et Delord, désigné par le No 6, sur un plan de C. F. Zimpel, en date du 6 oct. 1834, et mesurant 21 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur et 18 pieds 6 pouces ou plus de largeur dans le fond Reg. 111, p. 918.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 244 rue Tchoupitoulas; loué à $20 par mois. Ce magasin est près du marché Ste Marie et les plus grands établissements industriels de Premier District.

5° UN TERRAIN avec les bâtisses, &c., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Dryades et Remparts, désigné comme lot No 3 sur un plan de G. T. Dunbar, en date du 10 mars 1848, et mesurant 16 pieds 4 pouces ou plus de face à la rue South Poydras, 16 pieds 4 lignes ou plus sur la ligne du fond sur 62 pieds 6 pouces de profondeur. Registre 111, page 843.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages, désigné par le No 230 South Poydras St.; ce magasin est vis-à-vis du marché Poydras et loué à $20 par mois.

6° UN TERRAIN avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Willow et Claiborne, désigné par le No 6, sur un plan de Hedin, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalie sur 112 pieds 8 pouces de profondeur. Registre 110. Page 976. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage No 646, rue Thalie.

SECOND DISTRICT.

7° UN TERRAIN avec bâtisses etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Roman et Prieur, mesurant 54 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue St-Pierre, 35 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Roman et 60 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne vers la rue Prieur et désigné par la lettre B, sur un plan de A. De Armas, en date du 15 février 1873. Reg. 109, P. 918.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis désignée par le No 325 rue St-Pierre.

8° UN TERRAIN avec bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Roman et Prieur. Ce terrain forme le coin des rues Dumaine et Roman, désigné par la lettre A, sur un plan de A. De Armas, daté janvier 1884, et mesure 48 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 35 pieds 8 lignes sur sa première ligne vers la rue Prieur, et 24 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la seconde ligne, et 36 pieds et 8 lignes sur la ligne du fond—Reg. 110, p. 976. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises et convenable pour une grocerie, louée à $17 par mois.

9° UN TERRAIN avec les bâtisses, &c. qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Dumaine et St-Philippe, désigné par la lettre B sur un plan de A. DeArmas, daté janvier 1884 et mesurant 42 pieds de face à la rue Roman sur 36 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. Reg 110. p. 976.

Les améliorations sont désignées par le No 199 rue Roman et comprennent un cottage recouvert en ardoises.

TROISIÈME DISTRICT.

10° UN TERRAIN avec bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Esplanade et Kerlerec, désigné par le No 7 et mesurant 31 pieds 5 lignes de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur. Reg. 111, page 830. Les améliorations comprennent un cottage couvert en ardoises, bâti à deux corps de logis, désigné par le No 263 rue Nord Roman, loué $15.

11° UN TERRAIN avec bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Columbus et Laharpe, mesurant 50 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds ou plus de profondeur. Registre 110. Page 877. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages recouverte en ardoises.

12° UN TERRAIN avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, St-Ferdinand et Montégut, mesurant 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 96 pieds sur la ligne vers la rue Montégut, 96 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale vers la rue St Ferdinand, ensemble avec l'usage d'une allée de 37 pieds dans le fond du dit lot. Reg. 93, page 269. Les améliorations sont désignées par le No 134 North Peters st. C'est un café situé près du dépôt de passagers du Northeastern, New Orleans & Cincinnati Railroad, les Presses et le Port.

13° UN TERRAIN, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, ensemble avec une presse pour la mise en boîte, etc., dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Montégut et Clouet, désigné par la lettre A sur un plan de A. De Armas, daté janvier 1884, mesurant 101 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dauphine, 192 pieds sur la ligne latérale plus près de la rue Montégut, 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la première ligne plus près de la rue Clouet, puis s'étendant à angle droit vers la rue Montégut, 23 pieds 5 pouces et 2 lignes, puis s'étendant à angle droit vers la rue Royale sur une seconde profondeur de 32 pieds, et 77 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond. Reg. 104, P. 643.

Cette propriété est désignée par le No 676 rue Dauphine. Les améliorations sont solidement construites en briques et convenables pour piquerie. La propriété vendue sujette à un bail à E. Sharpe, à raison de $600 par an jusqu'au 1er octobre 1884 avec privilège de le renouveler pour deux années de plus aux mêmes conditions.

14° UN TERRAIN avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Montégut et Clouet, désigné par la lettre C, sur un plan de A. De Armas, en janvier 1884, mesurant 46 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Registre 104, P. 643.

Les améliorations sont désignées par le No 625 de la rue Royale, et consistent en une jolie bâtisse en bois à deux étages, récemment construite, avec cheminées en marbre, et chandeliers et appareils à gaz élégants, anciennement la résidence du Col. P. B. O'Brien, louée à raison de $43 par mois.

15° UN TERRAIN nu dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Montégut et Clouet, désigné par la lettre B, sur un plan de A. De Armas, en janvier 1884, mesurant 31 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Registre 104. Page 643, et désigné par le No 627 de la rue Royale.

16° UN TERRAIN avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Royale et Dauphine, désigné par la lettre E sur un plan de A. De Armas, en date de janvier 1884, mesurant 32 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 lignes. Registre 104, page 643. Les améliorations sont connues par le numéro 67 rue Montégut et consistent en un cottage en bois à deux corps de logis. Loué à raison de $20 par mois.

17° UN TERRAIN, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Royale et Dauphine, désigné par la lettre D sur un plan de A. De Armas, en date de janvier 1884, mesurant 32 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 lignes. registre 104, p. 643; il porte le numéro municipal 65 rue Montégut.

18° UN TERRAIN avec les améliorations qui s'y trouvent, etc, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Royale et Dauphine, désigné par le No 4 sur un plan de A. De Armas, en date de janvier 1884, mesurant 32 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 lignes, Registre 95, page 181. Les améliorations sont un cottage en bois à deux corps de logis, désigné par le No 69 de la rue Montégut, loué à raison de $20 par mois.

19° UN TERRAIN avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Royale et Dauphine, désigné par le lot 5 sur un plan de A. De Armas, en date de janvier 1884, mesurant 32 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 lignes. Registre 85, Page 687, ayant un cottage en bois désigné par le No 71 rue Montégut, loué à raison de $16 par mois.

20° UNE PORTION DE TERRE avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Montégut et Clouet, mesurant 179 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté vers la rue Montégut, 191 pieds sur la ligne la plus près de la rue Clouet sur une première largeur dans le fond de 35 pieds 9 pouces et 2 lignes, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit vers la rue Dauphine, 31 pieds 1 pouce et 2 lignes, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit vers la rue Montégut de 143 pieds 10 pouces et 3 lignes, registre 91 p. 44; 89, p. 604, ensemble avec une presse pour la mise en boîte et une presse pour l'emballage, etc., et les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 687, 889 et 891 rue Dauphine, et connues comme Dauphine Street Pickery et spécialement bâties et arrangées pour le commerce. La piquerie est louée à raison de $41 75 par mois jusqu'au 1er septembre 1884, et la résidence est louée à raison de $35 par mois.

21° UN TERRAIN avec les bâtisses etc qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Montégut, Bourgogne, Dauphine et Clouet désigné par la lettre E sur un plan de A. de Armas, en date de janvier 1884 formant l'encoignure des rues Dauphine et Montégut, et mesurant 41' 6" 6" pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue Montegut de 83 pieds. Reg. 111. p. 951.

L'allée sur la rue Dauphine n'appartient pas entièrement audit lot, mais à environ deux pieds sur le lot du voisin.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal No 77 rue Montégut et consistent en une maison en bois à deux corps de logis; l'encoignure est installée avec comptoir, étagère, et peut être utilisée soit pour magasin ou pour café, louée à raison de $23 par mois.

22° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses, etc. qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Clouet et Louisa, désigné par la lettre A, sur un plan de A. de Armas, en date de janvier 1884, mesurant 108 pieds et 3 lignes de face à la rue Peters, 107 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue de Chartres, 327 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Clouet, et 323 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Louisa. Registre 110, p. 697. L'écurie dans le fond appartient à ce lot et doit être enlevée par l'acquéreur, considérant qu'elle empiète un peu sur le lot voisin.

Les améliorations consistent en une maison vaste et solidement bâtie en briques, à deux étages, avec mansarde, ayant un grand corridor central, des appartements vastes et bien aérés, galeries et surmontée d'un observatoire qui commande une vue pittoresque de la ville et du fleuve; elle est bâtie dans le centre du lot de terrain original mesurant à peu près 208 pieds sur chacune des rues Peters et Chartres et environ 327 pieds de profondeur. Le terrain est parfaitement desséché; ses allées sont pavées et ses plates-bandes sont plantées d'une variété de luxuriants arbres fruitiers et d'ornement, et bien connue anciennement comme l'hospitalière et attrayante demeure de feu John G. Singham. Cette propriété, utilisée comme "bonded warehouse," ascenseur ou fabrique, requérant des rues pavées, proximité au fleuve et au terminus du chemin de fer N. O. & Northeastern, offre d'égaux avantages pour un placement sûr et profitable, comme un home de confort supérieur et d'attrait local.

23° UN CERTAIN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Clouet et Louisa, désigné par la lettre B sur un plan de A. De Armas, daté de janvier 1884, et mesurant 30 pieds 2 lignes de face à la rue Peters 30 pieds de largeur sur la ligne du fond, 197 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté du lot A, vers la rue Louisa, et 198 pieds 3 pouces et 5 lignes sur le côté du lot C, vers la rue Clouet, Registre 110, page 697.

24° UN CERTAIN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Clouet et Louisa, désigné par la lettre C sur un plan de A. De Armas, en date de janvier 1884 et mesurant 30 pieds et 2 lignes de face à la rue Peters, 30 pieds de largeur dans le fond, 198 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot B vers la rue Louisa et 199' 1" 5"' sur la ligne de côté vers la rue Clouet; reg. 111, folio 697. Le lot touche au Louisiana Oil Works.

25° UN CERTAIN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Chartres, Peters, Clouet et Louisa, désigné par la lettre D, sur un plan de A. De Armas, en janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 130 pieds de profondeur.—Registre 110, Folio 697

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 674 rue Chartres consistant en un cottage en bois nouvellement bâti.

26° UN CERTAIN LOT DE TERRE, dans le carré borné par les rues Chartres, Peters, Clouet et Louisa, désigné par la lettre E sur un plan de A. De Armas, de janvier 1884, mesurant 30 pieds de façade rue de Chartres sur 130 pieds de profondeur, reg. 110, fol. 697.

27° UN CERTAIN LOT DE TERRE, dans le carré borné par les rues Chartres, Peters, Clouet et Louisa, désigné par la lettre F sur un plan de A. De Armas, daté de janvier 1884, mesurant 30 pieds de façade rue de Chartres sur 130 pieds de profondeur, reg. 11" fol. 697. L'écurie qui se trouve sur ce lot appartient au lot A.

28° UN CERTAIN LOT DE TERRE dans le carré borné par les rues Peters, Chartres, Clouet et Louisa, désigné par la lettre G, sur un plan de A. De Armas, date de janvier 1884, mesurant 30 pieds de façade rue Peters sur 30 pieds de largeur au fond, 193 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur du côté du terrain A vers la rue Clouet et 193 pieds 1 pouce 2 lignes du côté vers la rue Louisa. Reg. 110, fo 697.

29° UN CERTAIN LOT DE TERRE dans le carré borné par les rues Pétit Louisa, Royale et Dauphine, désigné par le No 1 et mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur. Reg 104 p. 612. Les améliorations comprennent une maison cottage en bois double, nouvellement construite et recouverte en ardoise, connue sous le No 54 de la rue Piété, louée à $20 par an.

30° VINGT ACTIONS du fonds capital de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans

31° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) de Edouard Murphy de six cent cinquante piastres ($650) moins deux cent cinquante piastres ($250) payé en partie le 3 décembre 1879, daté du 24 juin 1879, payable le 1er décembre 1879.

32° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) de W. A. Randolph, dix-neuf cent dix piastres et cinquante sous ($1910 50), daté du 3 novembre 1879, payable douze mois après date, avec huit pour cent d'intérêt de la maturité jusqu'à paiement.

33° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) de W. A. Randolph de dix-neuf cent dix piastres et quarante sous ($1910 40) daté du 3 décembre 1879, payable douze mois après date, avec huit pour cent d'intérêt de la maturité à paiement.

34° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) de J. K. Fargo, de douze cent soixante-onze piastres et vingt-sept sous ($12 1 27), en date du 1er septembre 1880, payable douze mois après date avec 8 pour cent d'intérêt de la maturité jusqu'à paiement; culpé en date du trois cent cinquante-sept piastres et soixante-dix sous ($3 7 70).

35° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) de J Briegleb de douze cent trente-trois piastres et vingt-sept sous ($12 3 27), en date du 1er septembre 1880, payable douze mois après date, avec 8 pour cent d'intérêt de la maturité au paiement, sujet à un crédit de trois cent neuf piastres ($309).

36° UN BILLET (PROMISSORY NOTE) tiré par C. Sporl à l'ordre et endossé par Edouard S. Levy, pour dix-sept cent trente-une piastres et dix sous ($1731 10), en date du 4 octobre 1880, payable soixante jours après date, avec huit pour cent d'intérêt à partir de l'échéance.

Conditions de la vente.

Pour les billets et actions comptant. Pour les immeubles—Un tiers ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs; la partie à crédit à un et deux ans, ou à un, deux et trois ans, divisés en paiements égaux et représentés par les billets des acquéreurs faits à leurs propres ordres et endossés par eux, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant renfermer les clauses de non aliénation et de vente sans estimation, et 5 pour cent du montant en litige, honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans l'acte de vente. Les acquéreurs feront assurer les bâtisses pour une somme égale à celle due et transféreront les polices aux détenteurs des billets. Aussi, ils assumeront, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat en 1884, et toutes les taxes subséquentes. Ils déposeront entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent du prix; et les acquéreurs venant à faillir à leur contrat d'achat et à passer l'acte de vente dans les 15 jours suivant celui de l'adjudication, ils seront considérés en défaut par cette seule omission.

Mais pour la propriété décrite en douzième lieu, l'acquéreur paiera comptant jusqu'à concurrence de $6,100 en outre de 8 pour cent d'intérêt dessus, du 7 mars 1882, montant de la première hypothèque en faveur de H. Matette, et le reste, s'il en est, aux conditions mentionnées ci-dessus pour les autres propriétés.

Et relativement à la propriété vingtièmement décrite, l'acquéreur retiendra entre ses mains le montant de son enchère jusqu'à concurrence de $8636 37 et en assumera le paiement, étant une hypothèque spéciale en faveur des enfants-mineurs de Christian Sporl, conformément à un acte de W. J. Castell, daté du 10 octobre 1877, le quel montant sera garanti par le privilège du vendeur et une hypothèque spéciale, payable à la majorité ou émancipation respective de chaque mineur. L'acquéreur paiera sur la dite somme de $8636 37 un intérêt annuel de cinq pour cent, et un intérêt éventuel de huit pour cent en cas de défaut, et paiera ou assurera les taxes sur la propriété, assurera les bâtisses pour leur pleine valeur, et transférera la police aux dits mineurs, et gardera les bâtisses en bonne état de réparation, et le reste du prix, s'il y en a, aux susdites conditions pour les autres propriétés.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 fév—9.12,16,23—mars 1,8,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire pour opérer un partage, sans limite.

Une maison de résidence en briques.

Coin Nord Ouest des rues Tremé et Ste-Anne.

Dans l'affaire de L. P. Delachaise vs. Charles Duvergier.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. H. N. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 3me jour de janvier 1884, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 51, terrain No 3 du dit carré conformément au plan de A. Bourgerol, voyer, en date du 7 août 1838, déposé en l'étude de Théo. Seghers, notaire en cette ville, d'après le dit plan No 64. Le dit carré étant borné par les rues Tremé, Orleans, Ste. Anne et Donlaice.

Le dit terrain forme le coin nord-ouest des rues Tremé et Ste-Anne et mesure 32 pieds de façade rue Tremé sur une profondeur de 99 pieds et de 105 pieds rue Ste-Anne, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en briques à 2 étages avec attique, commodément bâtie, désignée par le No 157 rue Tremé, ayant un grand corridor, 2 grands salons, une salle à manger, cuisine et divers agréments au premier étage. De grands appartements à coucher, galerie, cour et mansardes. Une bâtisse de dépendance, à 2 étages, une cour briquetée et une grande varandah en fer de chaque côté des façades rue Ste-Anne et Tremé. Avec de convenables réparations cette propriété peut devenir une maison de premier ordre, confortable et productive.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à crédit à un et deux ans pour des billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police d'assurance transférée aux détenteurs des billets. Les taxes dues et exigibles en 1884 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le prix de vente pour garantir la vente.

L'acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jan 9, 12, 19, 26; fév 2, 9, 16.

PAR GIRARDEY & MACON.

SPLENDIDE RESIDENCE

Rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.

Magasin et Résidence, en briques, rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.

Résidence en bois, 92 rue Colisée, entre Joséphine et St André.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° LA SPLENDIDE PROPRIETE anciennement habitée par feu le SENATEUR JOHN SLIDELL, désignée par les Nos 128 rue Esplanade, et 129 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne.

La propriété mesure 67 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Esplanade et Quartier et 208 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts, 208 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale—les deux profondeurs s'étendant de la rue de l'Esplanade à la rue du Quartier.

Les améliorations se composent d'une maison de résidence, très substantiellement construite, à trois étages, en briques, et avec attique. Elle est richement finie partout, a des manteaux de cheminées en marbre, des portes en acajou massif, des fenêtres avec des glaces françaises, et une verandah double en fer sur la devanture et sur le côté.

Il y a au premier étage un vaste corridor, trois beaux salons et une salle à manger avec portes à coulisse, lustres à gaz.

Le second et le troisième étage ont chacun un corridor et cinq grands appartements à coucher, tous bien éclairés et admirablement bien aérés.

La bâtisse de l'aile est en briques à 2 étages et contient salle à manger, salle de billards, chambres à bain et chambre pour les domestiques, cuisine, lingerie et cave. La remise et les écuries font face à la rue du Quartier, sont en briques et à deux étages et ont tous les agréments-accessoires.

La cour est pavée en pierres et le reste du terrain forme un jardin d'ornement. Dans la cour, il y a hydrant et cave. Les installations de gaz appartiennent à la maison et seront vendues avec la propriété.

L'emplacement de la propriété, sur cette belle avenue, est charmant et digne d'attirer l'attention de ceux qui cherchent un "home." Le local est très convenable pour une institution d'utilité particulière ou publique.

La propriété est occupée par Mlle Fitzgerald, comme maison d'éducation, à qui elle est louée jusqu'au 30 sept. 1884.

2° LA BATISSE—MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE—désignée par le No 17 de la rue St-Louis, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Peters et Chartres.

Le terrain mesure 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St-Louis sur 161 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence et un magasin en briques, à 2 étages, avec mansarde, un entrepôt en briques, à 2 étages, dans le fond, et porte-cochère sur la rue. Cette propriété est vis-à-vis de la maison de commerce de MM. A. Rochereau & Cie et entre celles de MM. Lafitte, Dutilho & Cie. et de A. Delpit, et à proximité de l'Hôtel St-Louis qui sera rouvert prochainement sous des auspices plus favorables qu'elles ne l'auront jamais été, près du Bonded Warehouse du N. O. Sugar Refinery et des gares de chemin de fer et du débarcadère des bateaux de la côte.

La propriété n'est qu'en partie occupée. La résidence est louée jusqu'au 1er octobre 1884, à raison de $360 par an; l'entrepôt à raison de $180 par an, sans bail. Le reste est inoccupé.

3° LA BELLE RESIDENCE en bois, à 2 étages, construite dans le genre moderne, désignée par le No 92 de la rue Colisée, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, St-André et Joséphine. Le terrain a 50 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue St André et 12 pieds et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, bien disposée et bâtie, dans une style moderne, retirée de la rue avec jardin sur la devanture, salle, corridor et salons doubles. Salle à manger à la suite du corridor, en outre de l'office et de la cuisine au premier étage et 5 au second. Le reste du terrain est occupé par un jardin, citerne et gaz partout.

Cette propriété touche à celle de M. C. Conery Sr, et sera vendue sujette au bail du locataire actuel échéant le 3 septembre 1884; elle rapporte $720 par an.

Tous autres détails particuliers seront donnés au moment de la vente.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées de manière à couvrir le montant non payé par l'acquéreur, et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. En outre du montant de leurs enchères, les acquéreurs devront payer au comptant à l'encanteur les frais d'impression et de la vente de la propriété.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de vente sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bonny, notaire.

2 fév—2,3,9,10,16,17,23,24—1 mars—8 la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence attrayante dans le 4me District.

Magnifique résidence cottage à un et deux corps de logis.

Succession de Margaretha Lehmann.

No 9209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 février 1884 à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 10 janvier 1884 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa Philip, Soraparu et St Thomas. Il forme le coin des rues Chippewa et Philip et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Philip, sur 120 pieds de profondeur et 60 pieds de face à la rue Philip, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence cottage à deux corps de logis, parfaitement bien bâtie, désignée par les Nos 357 et 310 1/2 rue Chippewa. La résidence est du genre moderne, bien bâtie avec quantité d'ouvertures bien finies, plafonds élevés, cour pavée, cave, gaz, etc.

2° Un autre morceau de terre situé dans le même district et le même ilet que celui décrit plus haut et mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence cottage en bois, à un corps de logis, confortablement bâtie désignée par le No 312 rue Chippewa. Cette résidence est élevée et éloignée du trottoir, ayant une belle galerie à verandah, corridor, grands appartements bien finis avec de belles ouvertures, plafonds élevés, cour pavée, cave, gaz, etc. Ces propriétés sont situées dans un voisinage agréable et sont très recherchées comme maisons de résidence et comme placement sûr et rémunératif.

D'après un plan par L. Riezenstein, voyer, daté du 8 septembre 1883 et dépo é au bureau de l'encanteur.

Toutes les mesures sont plus ou moins.

3° Une montre en or.

Conditions—Pour la montre, comptant; pour la propriété, 1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs et la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant; l'assurance des améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes pour 1884, en sus du prix de vente, 10 pour cent du prix d'achat au comptant seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. R. Whittaker, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 janv—13, 19, 26, 2, 9, 16 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à crédit et à longue échéance,

Habitation sucrière 'Indian Camp.'

Améliorée d'une belle maison de résidence dans la paroisse Iberville, Louisiane, à environ 18 milles du village de Plaquemines, rive gauche du fleuve Mississipi, également convenable pour la culture du riz ou du coton.

Succession de Mme Margaret Anne Jacobs, veuve de Henry Joseph Budington

No 4030—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, à la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 4 janvier 1884, rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre ou plantation connu comme le Indian Camp, situé dans la paroisse Iberville, rive gauche du fleuve Mississipi, mesurant 34 1/2 arpents sur ledit fleuve, avec la profondeur y appartenant étant une moitié du Point ou est le dite habitation, plus ou moins, d'après le certificat du voyer, en vertu de Plaquemine du 14 mars 1877. Elle contient, par "U. S. Field Notes", 996 12/100 acres—mais d'après le rôle de Taxes, 1100 acres, et est vendu pour ce que cela peut être plus ou moins.

2° Aussi, un autre certain morceau de terre, situé dans ladite paroisse d'Iberville, Lne., à environ 18 milles du village de Plaquemine, mesurant 8 arpents de façade sur le fleuve Mississipi et s'étendant avec des profondeurs irrégulières et ayant 250 arpents de superficie aussi, plus ou moins.

Les terrains sus-décrits sont attenant les uns aux autres et établis comme plantation sucrière, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Lorsque le Général R. E. Camp la possédait, la propriété propre n'était pas seulement connue comme ayant été une des plus hospitalières, mais comme une des plus vastes et des plus attrayantes de la côte du fleuve. La propriété est désirable pour les cultures heureuses de riz et de coton qui s'y sont faites. Tous autres renseignements seront fournis à la vente.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit à un, deux et trois ans, pour des billets subdivisés pour convenir aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 7 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé pour garantir la vente au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 jan—9 12 19 26 fév 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

VENTE IMPORTANTE DE 8

Propriétés dans le Premier et le Second District, centralement situées, augmentant de valeur et rémunératrices,

Comprenant des Magasins et Résidences dans les rues Canal, Dryades, Liberté, Franklin, Bourbon, Orléans, Ste. Anne et Quartier.

A des Conditions faciles et à longs termes.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet — SAMEDI, le 22 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés centralement situées, ci-dessous décrites, à savoir:—

1° La propriété vaste et centralement située, connue comme les écuries de la Southern Express Company, désignée par les Nos 225, 227 et 229 rue Dryades, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julia et Girod. La propriété comprend quatre terrains formant une façade totale de 96 pieds à la rue Dryades sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une vaste écurie à deux étages, en briques et en bois; le tout sujet à un bail à la Southern Express Company, échéant le 31 octobre 1884, à raison de $600 par an; payable mensuellement; tous les frais de réparations nécessaires sont à la charge des locataires; pendant la durée du bail servant à un locataire responsable et soigneux, la propriété pourra répondre à tous les besoins qu'on pourra en exiger et ne pourra qu'augmenter de valeur.

2° Les maisons jolies et agréables à deux étages et à deux corps de logis, désignées par les Nos 270, 272, 274 et 276 rue du Canal, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Marais et Villere, ayant à chaque corps de logis salons et cabinets, et trois appartements confortables au premier étage, bâtisses à deux étages dans le fond, ayant cuisine et autres agréments, balcons sur le devant, gaz, hydrant et cuve, avec cour pavée. Elles sont bâties sur un terrain mesurant 63 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Elles sont louées à raison de $30 par corps de logis sans baux, équivalant à $120 par mois ou $1440 par an. Situées sur l'avenue principale de la ville, à proximité du centre des affaires et des lieux d'amusements, elles offrent un attrait particulier comme maisons de résidences ou comme placement avantageux. Elles pourront être vendues en deux lots.

3° La maison en briques à deux corps de logis, désignée par les Nos 37 et 39 rue Liberté, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin Commune et Gasquet, ayant, à chaque corps de logis, 2 chambres et cabinet et une cuisine en briques à 2 étages avec cuves à chaque corps de logis et cours pavées. Le lot mesure 37 pieds 10 pouces de face à la rue Liberté sur 53 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Elles sont louées sans bail à raison de $25 par mois, équivalant à $300 par an.

4° La maison en briques à deux corps de logis désignée par les Nos 34 et 36 rue Franklin immédiatement derrière la propriété ci-dessus décrite, ayant deux chambres et cabinet à chaque corps de logis, cuisine en briques à 2 étages, cours pavées et 2 cuves, louée sans bail à raison de $27 par mois $324 par an.

Le lot mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 53 pieds 3 pouces de profondeur.

5° Les maisons et magasins en briques à deux étages et attenants désignés par les Nos 22 et 24 rue Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Royale et Bourbon.

Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 plus près de la rue Royale, mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 83 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence et magasin en briques à deux étages avec mansarde

Le lot No 2 mesure 33 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 68 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 24 rue Orléans, aussi résidence et magasins réunis, en briques à deux étages avec mansarde. Leur proximité à la Cathédrale, des écoles, du marché Français, des cours et du Théâtre de l'Opéra les rendent convenables comme magasins ou résidences. Ces lots seront vendus en un seul.

6° La maison en briques à un étage avec deux corps de logis et mansarde, désignée par les Nos 200 et 202 de la rue Ste-Anne dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, St-Claude et Tremé, avec une cuisine à deux étages séparée de la maison. Le lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne sur 68 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St-Claude, et 69 pieds 3 lignes de profondeur sur l'autre côté; louée sans bail à raison de $24 par mois, $288 par an.

7° La maison en bois à un étage avec deux corps de logis et mansarde, désignée par les Nos 125, 127, 129 et 131 rue Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, St-Claude et Tremé, avec une cuisine en bois à deux étages détachée de la maison.

Elles contiennent sur chacun des deux corps de logis salons et cabinets, une cuisine, cour pavée inclus—et louées au prix de $12 payables mensuellement sans bail.

Le lot No 7 mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 68 pieds 10 pouces et 8 lignes sur un côté et sur 69 pieds 3 lignes sur l'autre côté vers la rue Tremé.

Le lot No 8 mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 69 pieds 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 69 pieds 1 pouce et 4 lignes sur l'autre côté

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la portion à crédit à un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées pour le montant de la portion à crédit et la police transférée au détenteur des dits billets; toutes taxes payées jusqu'au 31 décembre 1883. L'acquéreur payera les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de la vente et en outre, au comptant. Les frais d'impression pour annonces et la vente de la propriété en sus du prix de la vente; 10 pour cent du prix de l'adjudication seront requis, au comptant, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant E. Bonny, notaire.

13 fev—16, 17, 23, 24—1, 2, 8, 9, 15 mars à la vente

PAR HOEY & O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage à Alger.

Succession de Patrick James Courtney.

No 10,228 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, (Alger), dans l'ilet borné par les rues Vallette, Pétrie, Olivier et Delaronde mesurant 32 pieds 4 pouce de face à la rue Vallette, sur une profondeur de 83 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. La bâtisse est connue par le No 37 de la rue Vallette.

Conditions—comptant. L'acquéreur aura à déposer 10 pour cent au moment de la vente

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Deacmas, notaire.

27 janv—2,9,16,23 fév—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage avec terrain touchant, sur la rue Annonciation, près la Place Clay.

Succession de Stephen Boyd, No 9981, et de sa femme Mme Caroline H. Boyd, No 10,395.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C et E, en date du 28 janvier 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Deuxième, désignés par les lots Nos 19 et 20 se touchant, et mesurant chacun 25 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, et la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 19 ayant 126 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Deuxième, par 125 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No 20; et le lot No 20 mesure 125 pieds 7 pouces et 1 ligne du côté du lot No 19 et 125 pieds 2 pouces sur la ligne du côté du lot No 21. Les améliorations du lot No 20 consistent en un cottage en bois à un étage; le lot No 19 est un terrain nu. L'emplacement est très désirable pour résidence, étant près de la "Place Clay".

Conditions de la vente—Comptant; et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Samuel Flower, notaire, No 60 rue Carondelet.

29 janv—29—fev 2 9 16 23—1er mars

Maison de Résidence et Magasin en briques, No 14 rue St Philippe. Près du Marché Français.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 février 1884, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, la maison de résidence et magasin en briques à trois étages, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine, Decatur et Chartres. Le terrain mesure 25 pieds 2 pouces 2 lignes de façade rue St-Philippe, environ 23 pieds 10 pouces et 2 lignes à l'arrière sur environ 129 pieds de profondeur, arrangé pour le commerce et comme maison de résidence, et à cause de sa situation près du marché français pour les légumes et de l'embarcadère des navires étrangers, cette maison sera toujours bien louée.

Conditions: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les clauses de sécurité, les taxes assumées payables en 1884, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, 138 rue Gravier.

9 fév—9,10,16,17,22 23.

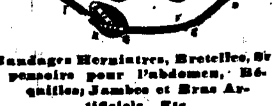

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports,

11—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Nicholas Baumgarden et son épouse.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés améliorées et terrains nus dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts,

ET ACTIONS D'ASSURANCE.

VICTOR E. BAUMGARDEN vs. MARIETTA SCHOPP, épouse de Charles L. Schopp, et als.

No 9,456.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Righter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de janvier 1884 et signé le 21 janvier 1884, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

ACTIONS D'ASSURANCES.

15 actions de la compagnie d'assurance Lafayette.

10 actions de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

6 actions de la compagnie d'assurance Germania.

5 actions de la compagnie d'assurance Teutonia.

Propriétés améliorées et terrains nus.

Propriétés du Premier District.

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce Julia et St-Joseph, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 56 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, désigné comme No 190 rue Tchoupitoulas, loué à M. Henry Haller à raison de $20 par mois.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et mesurant chacun, au pied américain, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas.

Cette propriété est louée à M. Joseph Lignens à raison de $10 par mois

3° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orange, Richard, St-Thomas et Religious, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3, se touchant et mesurant comme suit; à savoir—

Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1, 53 pieds 11 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à ce qu'il touche la ligne du fond du lot No 3 et 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 25 pieds 10 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Orange sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sur lesdits trois lots de terre sont désignées comme les Nos 54, 56 et 58 rue Orange et ont loués ainsi comme suit: le No 54 un lot double sur la rue Religious à James Frawley à raison de $15; le No 56 à veuve Garfield à raison de $5 et le No 58 à Geo. Stevens à raison de $8.

4° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits, mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Religious sur une profondeur de 59 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, et est inclus dans le loyer du No 54 rue Orange.

Propriétés du Quatrième District.

5° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Levee ou Tchoupitoulas et Public Landing ou Water, les dits lots se touchant dans l'ilet et sont désignés par les Nos 8 et 12 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 8 mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au dit Public Landing ou rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Le tout au pied américain.

Le lot No 12 mesure 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Levee ou Tchoupitoulas, 25 pieds 10 pouces et 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise des lots Nos 12 et 11 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 14, le tout au pied américain.

Les dits lots se touchent dans le fond, s'étendent et traversent le dit ilet de la rue Tchoupitoulas à la rue Water et sont loués à F. Xiques, à raison de $10 par mois.

6° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, sur la batture, dans l'ilet ou carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levee, Public Landing ou Water, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No 3, étant une partie du lot No 3, décrite sur un plan de Schreiber, ingénieur, le 28 avril 1848, déposé dans le livre de plans No 2, en l'étude de Jos Marks anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure, plus ou moins, 21 pieds de face au Public Landing ou rue Water, sur une profondeur d'environ 85 pieds, et environ 21 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent une bâtisse en briques à deux étages No 714 de la rue Tchoupitoulas, louée à M. Robert Weis à raison de $10 par mois.

7° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, désigné comme le lot No 2 ce l'ilet No 17 sur un plan de Bougerol, voyer, en date du 27 avril 1831, le dit lot mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations du dit terrain comprennent des bâtisses d'un étage connues sous le No 144 de la rue Jackson, louées à Mme Harris à $5 par mois.

8° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré comme le terrain ci-dessus décrit et adjacent au même. Il est désigné par le No. 3 et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations dudit terrain comprennent un cottage double à un étage, en bois, désigné sous les Nos. 146 et 146 1/2 rue Jackson, et loués actuellement à M. Henry N. Heinman et au capt. J. Chandler à raison de $18 par mois.

9° Deux certains morceaux de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation. Les dits terrains sont désignés par les lettres et numéros A 1 et A 2. Ils sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 15 pieds 11 3/4 pouces de largeur sur 28 1/2 pieds de profondeur et sont tous deux pris de l'arrière plan d'une plus grande partie de la terre qui fait partie du terrain No 8 du dit carré faisant face à la rue Laurel.

10° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixième, lequel terrain est désigné par le No 1 et forme le coin des rues Magazine et Washington, mesurant 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade sur la rue Magazine par 120 pieds de profondeur et de façade rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, double, No 767 rue Magazine, arrangée pour les affaires et pour résidence, le rez-de-chaussée du coin étant un emplacement pour pharmacie; le tout loué au Dr Thurm, à $50 par mois.

11° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et carré d'ilet, comme le terrain dernièrement décrit et contigu. Le même est désigné comme le terrain No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en bois, à deux étages, connue sous le No 763 rue des Magasins, continuellement occupée et louée par M. Delahoussaye, à $40 par mois.

Propriétés dans le Sixième District.

12° Un certain terrain ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Magazine, Camp, Webster et la Upper Line of Bloomingdale, est désigné par le No 32, et est subdivisé en 21 lots, numéros 1 à 21 inclusivement et mesurant, plus ou moins, à peu près 299 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine, 294 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp, 285 pieds de face à la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la ligne qui le divise du Upper Line de Bloomingdale.

Le dit ilet est entouré d'une cloture et renferme une petite maison qui est occupée par Antoine Gonzales et louée par lui à raison de $6 par mois.

Conditions de la vente.

Pour les actions de Compagnies d'Assurances, comptant, avant le transfert. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant ou plus, et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, du jour de la vente, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, et par eux endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets devant être divisés en coupons, de telles sommes correspondantes aux intérêts indivis des héritiers qu'ils pourront désigner: les dits billets devant être garantis non seulement par hypothèque et privilège de vendeur, mais encore par une hypothèque spéciale sur les différentes propriétés, et avec les clauses usuelles que dans le cas de non paiement des dits billets ou d'une partie des billets non payés à échéance, les acquéreurs paieront cinq pour cent d'honoraires de l'avocat qui pourrait plaider pour recouvrer le montant des dits billets.

Les acquéreurs devront assurer les améliorations pleinement et transférer les polices aux héritiers et assumer en sus du montant de leurs enchères, et à leurs propres risques, le paiement de toutes les taxes d'Etat de 1884, et déposer 10 pour cent au comptant, au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M Joseph D. Taylor, notaire. No 170 rue Commune.

8 fév—8.10,16,23 fév—mars 1,8,9,14,15.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16déc—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriétés Améliorées de Grande Valeur

Dans le Quatrième District.

Coin des rues Magazine et Troisième, une grande bâtisse en briques à deux étages avec verandah.

Rue Magazine, entre Troisième et Quatrième, maison en bois et dépendances, etc.

Succession de Louis Fassel.

No 46—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 février 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 janvier 1884, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No A. 1 sur un plan de Arthur de Armas, député-voyer, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Troisième, Quatrième et Constance, mesurant conformément audit plan 50 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à deux étages avec verandah formant l'encoignure des rues Magazine et Troisième, avec corridor au premier. Une bâtisse en bois à deux étages divisé en 5 chambres au premier.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No B 2 sur un plan de Arthur De Armas, touchant au lot A 1 ci-dessus décrit sur un plan d'Arthur DeArmas, député voyer de la ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Troisième, Quatrième et Constance, mesurant, conformément au dit plan, 43 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois avec dépendances, etc

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit d'un, deux, trois et quatre ans, à partir de l'adjudication, avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la dite date, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété, avec la clause de non aliénation; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire; les bâtisses doivent être tenues assurées pour le montant des billets et la police doit être transférée au détenteur des billets, et toutes les clauses de garanties usuelles.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1884 en sus du prix de leur adjudication, et devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. F. Coffy, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 jan—12 19,26—fév 2.9.16.

RUE DES REMPARTS.

No 271 rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Rayon.

Maison de résidence pour famille, complète et élégante.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 février à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, pour cause de départ du propriétaire

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Ursulines et Chemin du Rayon, mesurant 30 pieds de façade rue Remparts, sur 123 pieds de largeur sur la limite inférieure, sur des profondeurs irrégulières 94 pieds, le tout d'après le plan de A. de Armas, député-voyer de la ville, et ingénieur civil auquel on devra se référer pour obtenir des dimensions exactes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence de famille bien bâtie, en briques, à deux étages avec attic, couverte en ardoises, nouvellement remodelée et parfaitement réparée. Il y a au premier étage un vaste corridor, deux grands salons avec manteaux de cheminées en marbre blanc, salle à manger, office. Au second étage, il y a cinq chambres à coucher, chambre à bain, etc, cabinet d'aisance au premier et au second étages; chambre de dépendance de 2 étages, ayant chambre à repasser le linge, cuisine, buanderie, quatre chambres pour domestiques, cour pavée en briques, cave, deux bâtisses, citerne, hydrant, gaz partout, et une grande cuve et un réservoir dans l'attic, grande verandah en fer faisant face à la rue des Remparts

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec intérêt, à raison de 8 pour cent par an, à partir de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'une partie des billets. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes de l'année 1884, et celles d'eau fournie; remboursera les primes d'assurance non expirées, et fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant des enchères au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit et le privilège de la jouissance des dites bâtisses vers le 10 avril 1884, sans payer de loyer ou d'autres frais.

Les visiteurs sont admis de 2 à 5 heures P. M., avec cartes de l'encanteur.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. 9fév—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à Carrollton.

Résidence Cottage en bois recouverte en ardoises.

No 34 rue Cambronne.

Succession de feu Jacob Kerner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 10,156.

A des conditions faciles—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 16 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 janvier 1884 Dossier No 10,156, dans l'affaire de la succession de feu Jacob Kerner, il sera vendu à l'encan:

Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, septième district de cette ville, formant une partie du premier et lot No 10 dans l'ilet No 11 F, borné par les rues Cambronne, Jefferson, Seconde et Burthe, mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur et façade à la rue Burthe de 105 pieds, dont le dit lot forme le coin, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois recouverte en ardoises, contenant 5 chambres et un cab net, cuve, etc.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un an avec 8 pour cent d'intérêts et toutes les autres clauses usuelles de garantie. 10 0/0 devant être payés comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Mark Reeder, notaire, 16 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur, inclus les taxes dues et exigibles en 1884

16 jan—16, 20,27, 3,10 16 fév

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Coin des rues Bordeaux et St. Denis.

Succession de Thomas Morrissey.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 9504.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 23 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 janvier 1884, je procéderai à la vente de la propriété décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre contigus, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et St. Denis, désignés par les numéros 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin des rues Bordeaux et St. Denis. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant O. DeArmas, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur payera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le prix de l'achat au moment de l'adjudication, afin de lier la vente.

19janv—19, 26 - 2, 9, 16, 23 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District,

Rue Neuvième, entre Laurel et Constance

Dans la succession de James Carwin et sa veuve.

Nos 10,238 et 9810 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions B et C.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 23 février 1884 à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, d'après et en vertu de deux ordres de vente rendus par les Hon. W. T. Houston et F. A. Monroe, juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divisions B et C. datés respectivement du 18 janvier 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 46, compris entre les rues Laurel, Live Oak (maintenant Constance), Huitième et Neuvième, et désigné par le No 14 sur un plan de H. Mochham, daté du 4 mai 1844, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur le prix pour lier la vente.

19 jan—19 26—fév 2 9 16 23

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, L. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.

J. D. HARVEY, propriétaire.

nov—1 an—